

ENSEMBLE, POUR RÉALISER DES PROJETS QUI NOUS CONCERNENT TOUS !

Adriers
 Antigny
 Asnières-sur-Blour
 Avoilles-Limouzine
 Béthines
 Bouresse
 Bourg-Archambault
 Brigueil-le-Chantre
 Civaux
 Coulonges
 Fleix
 Gouëx
 Haims
 Jouhet
 Journet
 La Bussière
 La Chapelle Viviers
 La Trimouille
 Lathus-Saint-Rémy
 Lauthiers
 Le Vigeant
 Leignes-sur-Fontaine
 Lhommaizé
 Liglet
 L'Isle-Jourdain
 Luchapt
 Lussac-les-Châteaux
 Mauprévoir
 Mazerolles
 Millac
 Montmorillon
 Moulismes
 Moussac-sur-Vienne
 Mouterre-sur-Blourde
 Nalliers
 Nérignac
 Paizay-le-Sec
 Persac
 Pindray
 Plaisance
 Pressac
 Queaux
 Saint-Germain
 Saint-Laurent-de-Jourdes
 Saint-Léomer
 Saint-Martin-l'Ars
 Saint-Savin
 Saulgé
 Sillars
 Saint-Pierre-de-Maillé
 Thollet
 Usson-du-Poitou
 Valdivienne
 Verrières
 Villemort



EDITO :

Chers habitants de la Communauté de communes Vienne & Gartempe,

J'ai souhaité vous présenter notre projet de territoire pour que vous puissiez donner votre avis et vous l'approprier. En effet, ce projet est une orientation forte pour les dix prochaines années avec une volonté commune de renforcer et de développer l'attractivité de notre territoire !

«Commune» car nous sommes tous concernés, autant les acteurs économiques, associatifs ou que vous. Chacun d'entre nous pourra faire grandir ce territoire qui nous est cher. Je compte sur votre participation à cette consultation publique.

Je souhaite également aborder l'éolien qui est un sujet sensible sur notre territoire. De fortes pressions sont faites par certains promoteurs sur les communes. Je tiens à rappeler que la Communauté de communes suit l'avis du Conseil municipal de la commune concernée, à condition que l'implantation ne nuise pas à l'environnement où se trouvent nos sites remarquables (Abbaye de Saint-Savin, la Vallée des fresques...). Restons vigilant et raisonnable pour préserver l'économie touristique, un atout fort pour notre collectivité et une priorité de notre projet de territoire.

A tous, je souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Annie LAGRANGE
 Présidente de Vienne & Gartempe

DOSSIER

LES RÉALISATIONS

LES PROJETS EN COURS

SAVOIR ANTICIPER

LA CCVG & VOUS

...pour LE PROJET de TERRITOIRE de VOTRE Communauté de communes

UN PROJET DE TERRITOIRE, C'EST QUOI ?

C'est un guide d'actions qui dresse un diagnostic du territoire et les orientations que les élus souhaitent lui donner. Il propose donc une stratégie territoriale qui mobilise les partenaires institutionnels mais également les acteurs économiques, associatifs et les citoyens. C'est la raison pour laquelle nous vous sollicitons aujourd'hui pour donner votre avis sur

www.vienneetgartempe.fr

8 mois d'échanges, une douzaine d'ateliers avec les membres de l'exécutif, des travaux avec le Conseil de Développement et un débat avec le Conseil Communautaire, et une seule ambition :

RENFORCER ET DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DE VIENNE & GARTEMPE.

3 Maîtres-mots :

- ▶ S'impliquer aux côtés des acteurs économiques
- ▶ Préserver une qualité de vie sur le territoire, pour tous les âges
- ▶ Garantir les solidarités locales



17 c'est le nombre d'enjeux qui recensent environ 80 actions clefs à mettre en œuvre entre 2018-2028.

LES ENJEUX, AVEC DES EXEMPLES D' ACTIONS

▶ S'impliquer aux côtés des acteurs économiques



RÉSORBER RAPIDEMENT LA FRACTURE NUMÉRIQUE ET DÉVELOPPER LE TRÈS HAUT DÉBIT
en contribuant financièrement au Schéma Directeur de l'Aménagement Numérique (SDTAN)



RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET L'ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSMISSION-REPRISE
en valorisant les filières porteuses du territoire et en mettant en réseaux les acteurs économiques



PRÉSERVER UNE AGRICULTURE DIVERSIFIÉE
en favorisant les circuits courts et les initiatives locales



ADAPTER L'OFFRE ET LA DEMANDE DE FORMATION SUPÉRIEURE ET CONTINUE
en facilitant la communication sur l'apprentissage et en relayant les problématiques du territoire à la Région



DÉVELOPPER UNE OFFRE TOURISTIQUE ET PATRIMONIALE DE QUALITÉ
en s'appuyant sur la marque Sud Vienne Poitou et l'Abbaye de Saint-Savin, patrimoine mondial de l'UNESCO



RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES PÔLES PRINCIPAUX ET SECONDAIRES
en aidant au développement du commerce local



ASSURER UNE COUVERTURE D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS COHÉRENTE, DE QUALITÉ ET HOMOGÈNE
en conservant un maillage homogène et en rénovant les équipements (piscines, stands de tir)



UTILISER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE COMME FORCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
en créant un budget d'investissement constant pour la transition énergétique des bâtiments de la CCVG.



Préserver une qualité de vie sur le territoire pour tous les âges



AMÉLIORER L'HABITAT ET L'ADAPTER AUX BESOINS DES POPULATIONS

en renouvelant les programmes d'amélioration au logement



MAINTENIR UNE POLITIQUE DE SANTÉ STRUCTURÉE POUR ATTIRER LES PROFESSIONNELS ET LES POPULATIONS

en créant des Maisons de Santé afin d'accueillir de nouveaux professionnels de santé



OPTIMISER LE MAILLAGE DES SERVICES À DESTINATION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

en construisant un nouvel équipement à Civaux, en maillant le territoire de Lieux d'Accueil Enfant Parent et en ouvrant la crèche de Montmorillon sur 5 jours



DÉVELOPPER L'INTERMODALITÉ ET LA MOBILITÉ SOLIDAIRE

en soutenant la plateforme départementale de mobilités et les démarches pour la sécurisation des réseaux routiers RN147 et RN149 et en aménageant les gares de Montmorillon et Lussac-les-Châteaux



ANTICIPER LA TRANSITION DES MODES D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES SELON LEUR NIVEAU DE DÉPENDANCE

en mettant en œuvre une étude commune (CCVG et Civraisien en Poitou) sur les potentiels de développement de la silver économie



ÊTRE ACTEUR DU MAINTIEN DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES DU TERRITOIRE

en répondant à l'appel à projet Région Trame Verte et Bleue



Garantir les solidarités locales



LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES SANS EMPLOI

en maintenant les actions avec les Missions Locales et les chantiers d'insertion



CONSERVER ET ENCOURAGER UN DYNAMISME ASSOCIATIF

en soutenant des manifestations associatives d'ampleur



CONSERVER DES SOLIDARIÉTÉS LOCALES ET COMMUNALES

en mettant en œuvre le pacte financier et fiscal

LE PROJET DE TERRITOIRE... EN BREF

SE COMPOSE :

- D'un document stratégique qui dresse un portrait des grands enjeux de développement du territoire et les moyens d'agir de la CCVG. Ces enjeux sont au nombre de 17 et recensent environ 80 actions clefs à mettre en œuvre entre 2018 et 2028.

- D'un document financier, le « Plan Pluriannuel d'investissement » 2019-2021, qui sera renouvelé plusieurs fois dans la vie du projet. L'objectif est de cibler les dépenses prioritaires à mettre en œuvre dans le cadre du développement de la CCVG.

POUR QUI ?

Ce projet de territoire concerne toute la collectivité !

Il est destiné à guider les élus communautaires dans le développement du territoire, expliquer aux communes où la CCVG veut intervenir, et permet aussi de se rapprocher des acteurs économiques et associatifs du territoire pour la mise en place d'actions partagées.

Le projet de territoire permet aussi à la CCVG d'affirmer ses grands principes auprès des partenaires financiers : Etat, Europe, Région, Département...

C'est donc un document de première importance, que la Communauté de Communes Vienne & Gartempe a voulu rendre simple, et modulable selon les avis de chacun.

DONNEZ VOTRE AVIS SUR www.vienneetgartempe.fr

DEVENIR ANIMATEUR, POURQUOI PAS VOUS ?

La CCVG vous aide !

La CCVG finance 15 dossiers BAFA (Brevet d'aptitude à la fonction d'animateur) / BAFD (Directeur d'accueil de loisirs) par an, dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse 2017-2020.

Pour cela, les conditions sont les suivantes :

- Habiter sur l'une des 55 communes de la CCVG
- Réaliser une formation pour obtenir le BAFA/BAFD
- participer à l'encadrement d'enfants, dans des structures agréées sur le territoire de la CCVG, pour une période minimale de 3 semaines. Cette participation peut s'effectuer de manière continue ou fractionnée, dans une ou plusieurs structures, dans 1 délai maximal de 2 ans après délivrance de l'attestation de suivi de formation.

> Service enfance/jeunesse de la CCVG :
Cédric Harent
05.49.91.07.53 - cedric.harent@ccvg86.fr



ESPACE RÉGIONAL



► C'est quoi ?

Un service gratuit d'accueil individualisé et d'écoute pour un premier niveau d'information.

► Pour qui ?

Salariés, travailleurs indépendants, demandeurs d'emploi...

► Pour quoi ?

Pour réfléchir à un projet professionnel, se reconvertir, se former.

SUDVIENNEPOITOU.COM !

Un site web dynamique, moderne et intuitif qui reflète l'image du territoire Sud Vienne Poitou !

Avec la triple promesse : Exception culturelle, adrénaline, et activités en pleine nature et en famille.

4 rubriques principales :

- Une rubrique **Expériences** qui permet aux touristes de partager leurs moments vécus et aux futurs visiteurs de leur dévoiler quelques idées de découverte !
- Une rubrique **Découvrir** qui permet une mise en avant des sites touristiques de la destination Sud Vienne Poitou sous les 3 thèmes de la triple promesse !
- Une rubrique **Planifier** qui permet d'en savoir davantage sur les nombreuses activités du territoire, et aussi de préparer au mieux son séjour avec les

hébergements, les restaurants et les manifestations !

- Une rubrique **Pratique** qui permet d'avoir en amont de sa venue les détails pratiques une fois sur place !

Le site sudviennepoitou.com se veut

évolutif. Vous pourrez bientôt retrouver les itinéraires des circuits de randonnée.

Alors rdv sur sudviennepoitou.com

surprenez-vous !



GRAND SOLEIL POUR LA SAISON ESTIVALE 2018

A météo radieuse fréquentation radieuse ! Vous avez été nombreux à passer par les vestiaires des quatre piscines gérées par la CCVG avec plus de 31 500 entrées cumulées entre le 22 mai et le 2 septembre 2018.

Apprendre à nager, passer un bon moment en famille ou entre amis ou encore participer à une compétition organisée par un club partenaire, les motivations sont nombreuses et les équipements (espace forme, structure gonflable, pataugeoire ludique, toboggans, jacuzzi...) permettent de vivre de multiples expériences.

Les sites de Gouëx, Saint-Savin, L'Isle-Jourdain et Montmorillon sont également vecteurs d'emplois, les équipes permanentes sont renforcées par du personnel saisonnier majoritairement recruté en local. Si vous êtes surveillant de baignade ou maître-nageur sauveteur, n'hésitez pas à contacter la CCVG !



D'ORIENTATION

► Quelle finalité ?

Mettre la personne en relation avec l'organisme compétent si un accompagnement est nécessaire dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet professionnel.

► Mais aussi : des événements organisés pour faire découvrir les métiers et les formations : des visites d'entreprises, des rencontres avec des professionnels, des forums (découverte des métiers de l'animation, de la restauration, de l'armée).

2 CHANTIERS MARQUANTS

Les équipes techniques de la CCVG interviennent sur le domaine routier communautaire et pour le compte des communes sous forme de prestations de travaux. Dans ce contexte, des chantiers d'envergure ont été entrepris en 2018 :

- > L'aménagement et la mise en accessibilité de la rue du Chantre sur Brigueil-le-Chantre
- > La création d'un théâtre de verdure sur Valdivienne.



Nos services travaillent activement dans la préservation de nos équipements. Dans ce cadre, 2 ponts font l'objet de travaux de reconstruction. En effet, suite au diagnostic mené sur notre territoire, ces ouvrages présentaient des risques pour la sécurité des usagers et notre priorité est d'assurer la pérennité de nos ouvrages et des voies de circulation.

MAISON DE SANTÉ DE L'ISLE-JOURDAIN ET ADRIERS INAUGURÉE

La Maison de santé a ouvert ses portes en mars 2018 après 5 ans d'investissement des élus et des professionnels de santé. Cet établissement est indispensable à la population du territoire pour l'accès à une offre de soin de proximité et de qualité.

8 professionnels présents sur les deux sites. A L'Isle-Jourdain : 2 médecins généralistes, 1 infirmier, 1 kinésithérapeute, 1 chirurgien-dentiste. A Adriers : 2 médecins généralistes (arrivée du 2^e médecin en octobre 2018), 1 infirmière.

535 300 € HT, c'est le montant total de l'opération selon le plan de financement suivant : 187 355 € de l'Etat (DETR et DSIL), 100 000 € du Conseil Départemental, 45 000 € du Conseil Régional, 50 000 € de la commune d'Adriers (fond de concours) et 152 945 € de la CCVG.



BILAN DES ACTIONS

... du Pays d'art et d'histoire

P'tites balades nature et patrimoine, Fête des paysages, visites thématiques, conférences, actualité du patrimoine, contes, visites théâtralisées, autant d'approches qui permettent aux habitants et aux touristes de découvrir ou redécouvrir le patrimoine de la CCVG !



Les différentes animations ont réuni, jusqu'aux Journées européennes du patrimoine de septembre, 3091 personnes sur 55 animations, une fréquentation en hausse par rapport à 2017.

Le Festival «Au fil des notes» a accueilli 1050 personnes aux concerts et 300 personnes aux visites du patrimoine proposées en amont. Un succès pour le Festival !

La nouveauté 2018 : la Vit'Visite Bonus, visite théâtralisée associant deux comédiens et l'animatrice du patrimoine, a connu un beau succès avec 214 personnes sur quatre rendez-vous. Le thème de cette visite déclinait l'histoire du chemin de fer en Vienne & Gartempe, lors d'une présentation à la fois documentée, drôle et décalée.

HABITAT : LES AIDES AUX TRAVAUX

Un nouveau programme en préparation pour 2019-2023

Depuis 2013, près de 800 logements sur le territoire de la CCVG ont fait l'objet de subventions pour des travaux d'amélioration ou de rénovation complète dans le cadre du dispositif PIG HABITAT qui se termine en janvier 2019. Près de 7 millions d'euros de subvention (tous financeurs confondus) ont été alloués, et ces opérations ont généré plus de 11 millions d'euros de travaux pour les entreprises du bâtiment. En réponse à une forte demande, la

Communauté de communes prépare un nouveau dispositif d'aides à l'habitat, qui sera opérationnel en février prochain. Nous conseillons à tout propriétaire ayant des projets de travaux susceptibles d'être éligibles au dispositif d'attendre, dans la mesure du possible, le démarrage du nouveau programme, pour déposer une demande de subvention.



Pour tout renseignement : 05.49.61.61.86
contact.vienne@solihha.fr



Poursuite de l'OPAH Centres bourgs

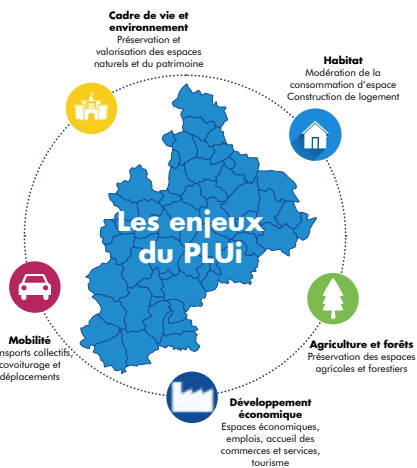
En vigueur sur les centres bourgs de 8 communes du territoire, des aides incitatives sont proposées pour réhabiliter les logements vacants ou dégradés.

Depuis le début d'année, une centaine de propriétaires ont contacté l'organisme conseil URBANIS pour une soixantaine de projets de réhabilitation potentiels. Parmi ces projets, 27 logements aujourd'hui vacants pourront être remis sur le marché de la location. Renseignez-vous auprès d'URBANIS au 07.61.07.29.34 ou dans les mairies concernées.

PLUi : ANTICIPEZ VOS PROJETS !

La Communauté de Communes Vienne & Gartempe entre dans les dernières phases de l'élaboration de son PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal). Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) sera débattu au Conseil communautaire du 29 novembre 2018. Jusqu'à la fin de l'année 2018, vous pouvez nous faire part de vos projets par courrier auprès de votre Mairie ou au siège de la Communauté de communes, et également par mail à urbanisme@ccvg86.fr. Les dernières étapes auront lieu en 2019, avec :

- L'arrêt projet du PLUi au Conseil communautaire pendant le 1^{er} trimestre 2019
- L'approbation du document d'urbanisme en fin d'année 2019.



Dans le cadre de la concertation, des permanences publiques sont organisées afin de permettre aux administrés d'échanger sur le document ou sur leur projet. Elles se dérouleront :

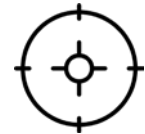
- Jeudi 29 novembre 2018 de 16h à 21h – Salle des fêtes de Saint Martin la Rivière
- Vendredi 30 novembre 2018 de 15h à 20h – Salle 4-Espace Gartempe de Montmorillon
- Mardi 4 décembre 2018 de 16h à 21h – Salle de réunion-CCVG de Lussac les Châteaux
- Mercredi 5 décembre de 15h à 20h – Salle de réunion-Mairie de Millac

CHIFFRES CLÉS

«SERVICES À LA POPULATION»

10 m

...supplémentaires au stand de tir communautaire à Mauprévoir avec la construction d'un stand de tir à 10 mètres adossé à celui de 50 mètres déjà existant. Un investissement de **104 000 € TTC porté par la CCVG** avec le soutien du Centre National du Développement du Sport (CNDS) et du Département de la Vienne.



800 000

C'est le budget prévisionnel envisagé par les élus communautaires pour réhabiliter la piscine à L'Isle-Jourdain. Natation sportive, éducative ou encore ludique, il y en aura pour tous les goûts. Début des travaux souhaités en septembre 2019.



1050

En mètres carrés, cela donne la surface de toiture du centre aquatique de l'Allochon à Montmorillon reprise dans le cadre de travaux d'étanchéité pour un montant de **94 000 € TTC**. Début des travaux en novembre 2018, sans gêne à l'ouverture au public et aux activités des clubs utilisateurs.



136

C'est le nombre de bons-vacances d'un montant de **50 euros édités par la CCVG** pour favoriser l'accès des enfants de Vienne & Gartempe aux camps d'été organisés par le Centre de Plein Air de Lathus (www.cpa-lathus.asso.fr). Le budget de cette opération s'élève à **6 800 €** pour l'année 2018, intégralement financés sur fonds propres.

HORAIRES À PARTIR DU 1 ^{er} NOVEMBRE 2018 :		
	Période scolaire	Petites vacances scolaires
LUNDI	12h00 > 13h30 & 16h00 > 18h00	12h00 > 19h00
MARDI	12h00 > 13h30 & 16h00 > 17h30	12h00 > 19h00
MERCREDI	15h00 > 20h30	12h00 > 21h00
JEUDI	12h00 > 13h30 & 15h45 > 17h30	12h00 > 19h00
VENDREDI	12h00 > 13h30 & 18h00 > 21h00	12h00 > 21h00
SAMEDI	10h30 > 13h00 & 14h00 > 18h00	11h00 > 18h00
DIMANCHE	9h00 > 13h00	9h00 > 13h00

TARIFS 2018	
ENTRÉE ENFANT (MOINS DE 18 ANS) :	2,00 €
ENTRÉE ADULTE :	3,20 €
CARNET 10 ENTRÉES ENFANT :	15,00 €
CARNET 10 ENTRÉES ADULTE :	26,00 €
ABONNEMENT ANNUEL ADULTE :	200,00 €
ENFANT DE MOINS DE 5 ANS :	GRATUIT
GROUPE ENFANTS	1,60 €
1 ACCOMPAGNATEUR (GROUPE DE 8 ENFANTS) :	GRATUIT
AUTRES ACCOMPAGNATEURS (réservé aux centres de loisirs, MJC, colonies de vacances...)	1,80 €

IMPORTANT :
Evacuation des bassins ¼ d'heure avant l'horaire de fermeture.
Ouvert le 14 juillet et le 15 août

www.vienneetgartempe.fr

ZOOM SUR... LES RAM



Les relais assistantes maternelles (Ram) sont des lieux d'informations, de rencontre, d'orientation et d'échange au service des familles, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance.

Deux Ram sont à votre disposition sur la Communauté de communes Vienne & Gartempe, coordonnés et animés par du personnel qualifié de la petite enfance qui agisse gratuitement auprès des professionnels, des parents et des enfants.

Le Relais des Marmots à Montmorillon

Contact :
-Christine TROUVE
05.49.91.62.65 (poste 441)
ram@ccvg86.fr
www.vienneetgartempe.fr

RAM - MJC 21

Secteur Lussac-les-Châteaux - Civaux - Valdivienne

Contacts :
-Laurence GUILLEMARD-VIAUD
05.49.91.38.48 - ram@mjlussac.org
-Laëtitia DUPUY
05.49.48.59.39 - ramtournicoti@mjlussac.org
www.lasabline.fr/association-mjc-21

LES PETITS DÉJEUNERS SANTÉ

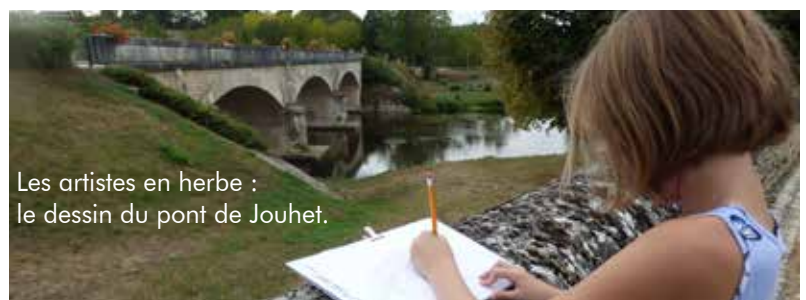
8h30/9h30, tous les 2^e jeudis du mois :

- > 11 octobre 2018 : Maison médicale d'Availles-Limouzine,
- > 8 novembre 2018 : CHU – Site de Montmorillon,
- > 13 décembre 2018 : EHPAD de La Trimouille.

Ces nouvelles rencontres mensuelles, matinales et conviviales ont pour objectif de favoriser les échanges et la connaissance des acteurs locaux dédiés à la santé, au médico-social, et au social. La participation est gratuite et ouverte à l'ensemble des acteurs médico-sociaux, aux professionnels de santé libéraux ou salariés, aux partenaires institutionnels et aux élus.



Visite et dessin dans la chapelle de Jouhet



Les artistes en herbe : le dessin du pont de Jouhet.

Les actions éducatives constituent une des priorités du label Pays d'art et d'histoire. Il s'agit de sensibiliser les enfants à leur patrimoine de proximité, de leur donner des clefs de lecture et d'aiguiser leur curiosité. Depuis la rentrée de septembre, un projet est mené avec l'école de Jouhet autour du patrimoine local et des plantes médicinales et aromatiques. Chaque semaine les enfants partent à la découverte du patrimoine de Jouhet (église, chapelle, pont, bâti traditionnel...) et créent une histoire le mettant en scène. En fin de projet, un petit livre illustré sera édité et diffusé dans la commune.

INSCRIRE SON ENFANT À L'ACCUEIL DE LOISIRS, C'EST FACILE !

Le mercredi ? Durant certaines vacances ? Régulièrement ou occasionnellement ? Il y a forcément un accueil de loisirs proche de chez vous.

Dans le cadre de l'exercice de sa compétence enfance/jeunesse, la CCVG organise et coordonne l'offre aux familles en matière d'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH). Les accueils présents sur le territoire sont gérés directement par la CCVG ou par délégation auprès de Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC).

Chaque structure, publique ou associative, possède son propre fonctionnement mais quelques règles communes sont à respecter :

-Les dossiers d'inscription sont à retirer, à remplir et à retourner auprès de la structure que vous avez identifiée. Les accueils sont communautaires, par conséquent ils accueillent prioritairement les enfants de Vienne & Gartempe mais sans limite géographique au sein de l'intercommunalité.

-Suivant la période d'accueil (mercredis, petites vacances, vacances) des dates limites d'inscription peuvent être mises en place par les structures. Les inscriptions étant prises « au fil de l'eau », il est recommandé de ne pas tarder.

-Les enfants non-inscrits ne peuvent pas être accueillis, en respect des réglementations en vigueur.

-Les inscriptions ne peuvent pas transiter par les écoles et les enseignants, elles sont validées exclusivement par la CCVG ou les MJC.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la CCVG et les MJC à partir de notre site internet vienneetgartempe.fr, Rubrique Vivre/Enfance-Jeunesse



VISIO-

Le visio-accueil est un système qui vous permet d'entrer en relation, par visioconférence, avec l'un des 4 partenaires actuellement en place, à savoir :

- > La CAF
- > La CPAM
- > La CARSAT
- > La Sous-Préfecture

L'accueil se fait uniquement sur rendez-vous.

TERRA AVENTURA, BIENTÔT EN VIENNE & GARTEMPE

4 circuits Terra Aventura arrivent sur le territoire en avril 2019.

De quoi s'agit-il ?

Terra Aventura s'inspire d'un jeu mondial nommé Géocaching. C'est une chasse aux trésors qui se pratique à l'extérieur, à l'aide d'un GPS ou d'une application mobile.

Enigmes à résoudre, indices à relever, trésors à chercher...

D'étape en étape, ces parcours de quelques kilomètres permettent de découvrir les pépites patrimoniales du territoire en s'amusant. Une activité de 7 à 77 ans !

C'est l'activité touristique idéale à pratiquer en famille ou entre amis, 365 jours/an, 7j/7 alliant : SPORT, avec différents niveaux de balades, CULTURE, avec la mise en valeur des richesses et savoir faire de la Nouvelle-Aquitaine (contes et légendes, art, gastronomie...), et AVENTURE, JEU avec des anecdotes pleines d'humour !



Une incroyable chasse aux trésors !

ANNUAIRE SANTÉ SOCIAL

Suite aux groupes de travail réalisés dans le cadre de l'élaboration du programme d'actions du Contrat Local de Santé, un des besoins rencontrés de manière récurrente et transversale est celui du manque d'information de l'offre de soins locale.

Aussi, la CCVG va entreprendre, en 2019, la réflexion sur la création d'un outil dédié à la fois aux professionnels et aux habitants afin de favoriser la connaissance des ressources disponibles sur le territoire.



ACCUEIL ...

Pour cela, contactez Laurence LE CLAIRE, animatrice visio-accueil, au 06.89.11.15.72. Elle vous accompagnera dans vos démarches.

Le visio-accueil vous permet de traiter votre dossier dans les meilleurs délais, sans avoir à vous déplacer au sein de leur service. Il est présent dans 7 communes de la Communauté de Communes Vienne & Gartempe : Availles-Limouzine, Coulonges, L'Isle Jourdain, La Trimouille, Mauprévoir, Saint-Savin et Usson-du-Poitou.

JARD'INSOLITE, AU COEUR DE LA SOLIDARITÉ

La CCVG finance le chantier d'insertion « Jard'insolite » à Montmorillon. Depuis 2004, il cultive des légumes bio qui sont achetés par des adhérents sous forme de panier.

En 2017, 6211 paniers ont été confectionnés.

Ce chantier d'insertion offre un emploi et la perspective d'un projet professionnel et personnel à des adultes en difficulté. Une quinzaine de personnes y travaillent. Salariées, elles bénéficient d'un emploi en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI), de 24 heures/semaine pour une période de 4 à 24 mois.

Jard'insolite est affilié au réseau national des Jardins de Cocagne, il s'agit d'un réseau d'exploitations maraîchères biologiques accueillant des personnes en situation précaire et rencontrant des difficultés d'ordre professionnel, social ou personnel.



LES PARTENAIRES DE LA CCVG

Chaque année, la CCVG passe des contrats avec des partenaires financiers qui soutiennent ses projets de développement :

1,5 M€

Sont attribués par l'Europe dans le cadre d'un programme 2014-2020, le LEADER. Il soutient des projets de développement innovants : mobilités, culture, économie circulaire...

1 M€

Environ, c'est le montant que percevront la CCVG et ses communes dans le cadre du **Contrat de Ruralité 2017-2020** passé avec l'Etat.

1,3 M€

Ont été fléchés pour le financement de projets en lien avec le tourisme, l'environnement, les services à la population... **Dans le cadre du contrat ACTIV'2 2017-2021** passé avec le Département de la Vienne.

25

Projets d'ampleur vont être soutenus sur le territoire de la CCVG et du Civraisien en Poitou dans le cadre d'un nouveau contrat passé avec **la Région Nouvelle-Aquitaine : le Contrat de Dynamisation et Cohésion**. Au sein de ce contrat, des projets liés au développement des filières économiques, la formation, la santé...

GEMAPI : PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une nouvelle compétence attribuée par l'Etat aux Communautés de communes. Elle s'inscrit dans le cadre d'une politique publique de développement durable en prenant en compte les risques climatiques.

Quels sont les objectifs ?

Développer la gestion équilibrée, durable et intégrée de l'eau, des milieux aquatiques et des risques liés à l'eau. L'eau est un élément clé.

Clarifier le rôle des acteurs mais aussi rationaliser leur nombre dans le domaine de l'eau et des inondations ;

Créer plus de liens entre la gestion de l'eau et l'aménagement du territoire, développer des solidarités amont-aval et rural-urbain. Par exemple, les inondations à Châtelleraut dépendent de la gestion en amont de la Vienne.

La CCGV est compétente depuis le 1^{er} janvier 2017. Précédemment, le syndicat mixte du pays Montmorillonnais réalisait des travaux sur les cours d'eau et entretenait les 1500 km de rivière de notre territoire sur son budget propre.

Pourquoi mettre en place une nouvelle taxe ?

De nouvelles actions pour assurer la qualité et la quantité de l'eau disponible doivent être entreprises. Les exigences sont plus fortes mais le financement se réduit. La collectivité doit pouvoir les assurer, c'est une obligation notamment en matière de prévention des inondations des biens et des personnes. L'Etat s'est désengagé, renvoyant aux Communautés de communes une responsabilité sur les zones à fort enjeu et donc le soin de construire ou d'entretenir les ouvrages nécessaires.

De combien sera cette taxe et qui va la payer ?

Ces nouveaux besoins et la recherche d'un équilibre budgétaire ont conduit les élus de la CCGV à souhaiter une augmentation de recettes de l'ordre de 300 000 euros. Cette taxe s'appliquera à tous les foyers et viendra s'ajouter à la taxe d'habitation, la taxe foncière sur le bâti, et sur le non-bâti. Elle s'applique aussi à la cotisation foncière sur les entreprises. Ceci devrait représenter environ 5 à 7 euros par foyer et par an. Elle sera payable à partir de 2019.



A découvrir absolument !

Les points d'informations touristiques ont connu des aménagements pour accueillir les touristes.

Un espace convivial et un mobilier plus adapté ont été installés à Montmorillon.

Deux bornes numériques sont installées sur l'aire de repos à Moulismes et à l'office de tourisme à L'Isle-Jourdain.

Une boutique est aménagée dans tous les points d'accueil avec des produits du terroir et des articles artisanaux.



AGENDA



Programme complet sur www.vienneetgartempe.fr et @PAHVienneGartempe



Dim 25 nov

Autour de Sainte Catherine
Rendez-vous devant l'église
à Antigny à 14h
P'tite balade patrimoine



Dim 9 déc

Un étang en hiver
Rendez-vous devant l'église
à Asnières-sur-Blour à 14h
P'tite balade nature & patrimoine

L'INDUSTRIE DÉCOLLE DE NOUVEAU À SAINT-SAVIN

C'est à la fin de l'année 2015 que les élus du territoire sont saisis par Florent NORMAND, alors directeur de l'entreprise PAULIN SOCAM à Saint-Savin afin d'engager un combat pour le maintien de l'activité et des emplois sur le site. La société est alors promise à la disparition après la prononciation de la liquidation de la holding, spécialisée dans l'aéronautique.



Situation inconcevable pour les élus et Florent NORMAND qui défendent alors un outil de production rentable avec de belles compétences et un savoir-faire tout particulier dans la réalisation des pièces mécaniques d'aéronautique.

Toutes les solutions à l'époque sont envisagées, y compris la mise en place d'un portage immobilier par la Communauté de communes, qui ne sera finalement pas nécessaire. Avec l'appui de la collectivité, l'outil de production a pu redémarrer en 2016 avec une nouvelle société qui se développe et s'investit auprès de nouveaux clients.

En 2017, AMCP remporte le prix de la création CREAVIENNE.

Fort d'une dizaine de salariés, Florent NORMAND initie désormais une nouvelle dynamique industrielle sur le bassin de Saint-Savin. Avec un carnet de commandes plein et une croissance annuelle de 30 %, AMCP recrute 3 nouveaux salariés chaque année.

AMCP est en cours de certification ISO et EN9100 et participera au prochain salon du Bourget en juin 2019.

LES ENTREPRISES S'INSTALLERONT BIENTÔT À LA BARRE

Relancée en 2015 sous un nouveau format, la réalisation de l'extension de la Zone d'Activités de la Barre à Montmorillon a débuté au mois de septembre 2018. Les aménagements seront achevés pour la mi-février 2019.

Pourquoi un nouveau format ?

La Communauté de communes Vienne & Gartempe a décidé de mener une opération d'aménagement responsable, respectueuse de son environnement et logique au sens de la spatialisation des activités sur son territoire. En effet, l'évolution de la législation est venue justement règlementée plus fortement les opérations d'aménagements sur les zones à enjeux.

Les enjeux environnementaux sur l'extension de La Barre sont la préservation des espaces de nidifications des chauves-souris et l'évitement de l'imperméabilisation d'une zone humide fonctionnelle.

En ce sens, la collectivité a programmé un aménagement évitant la destruction de la haie centrale de chênes centenaires, préservant ainsi l'habitat des chauves-souris. C'est par ailleurs un éclairage à détection qui sera mis en place pour minimiser les impacts auprès de la faune.

La Communauté de communes a également tiré un trait sur l'aménagement de plus de 1 ha de zone humide à fonctionnalité très forte afin de conserver la mission essentielle de cette dernière.

Enfin, et dans l'objectif de respecter les zones humides impactées, la CCVG a réalisé une compensation sur 3 ha en contrebas. Elle consiste en un aménagement renforçant sa fonctionnalité de zone humide et en la création d'une mare dans l'objectif de développer de nouveaux points de repères aux espèces présentes.

En l'absence de cet arbitrage cohérent, la Communauté de communes Vienne

& Gartempe n'aurait pas eu l'autorisation d'aménager cette extension, tant attendue.

Il est à noter que le foncier viabilisé en zone d'activité économique sur Montmorillon est aujourd'hui en forte tension et des entreprises sont en attente pour s'installer sur cet espace.



A des fins d'intégration paysagère, la haie le long de la route de la Trimouille a été conservée mais laisse entrevoir une belle visibilité des parcelles de premier rideau qui seront très prisées.

Les 8 lots ouverts à la commercialisation auprès des artisans, services et industries sont d'une superficie de 2 700 m² à un peu plus de 22 000 m² pour des prix variant de 8 € HT à 10 € HT du m².

Les entreprises qui s'installeront devront construire sous deux ans, afin d'éviter toute conservation foncière et donner la priorité aux projets de développement.



JEU - CONCOURS

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Adresse complète :

.....

10 coffrets à gagner !

Coupon à déposer dans l'urne située à la Maison des Services ou à envoyer par mail (communication@ccvg86.fr) ou par courrier (6 rue Daniel Cormier - 86500 Montmorillon).

Le règlement du jeu est consultable sur www.vienneetgartempe.fr
Vos données personnelles sont confidentielles et sont uniquement utilisées pour ce jeu concours. Les bulletins seront détruits à l'issue du jeu.



RENFORCER ET DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE TERRITOIRE

Contact

6 Rue Daniel Cormier BP 20017
86502 MONTMORILLON
Tél. : 05 49 91 07 53
Mail : contact@ccvg86.fr



Rejoignez-nous

Toute l'information de votre Communauté de communes sur :
www.vienneetgartempe.fr